

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU
21 MARS 2019**

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-neuf le jeudi vingt-et-un mars à dix-sept heures trente, le bureau communautaire de Limoges Métropole - Communauté urbaine, légalement convoqué le 15 mars 2019 par le Président, s'est réuni au siège de Limoges Métropole - Communauté urbaine, 19 rue Bernard Palissy, salle du bureau à Limoges, sous la présidence de Jean-Paul DURET, Président.

Etaient présents :

M. Jean-Paul DURET, M. Guillaume GUERIN, M. Gilles BEGOUT, Mme Isabelle BRIQUET, M. Pierre COINAUD, M. Claude BRUNAUD, M. Alain DELHOUME, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Pascal ROBERT, M. Vincent LEONIE, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Rémy VIROULAUD, M. Michel DAVID, M. Claude COMPAIN, M. Jacques ROUX, M. Jean-Louis NOUHAUD, M. Jean-Noël JOUBERT, M. Jean-Claude CHANCONIE, Mme Marie-Anne ROBERT-KERBRAT, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, Mme Sarah GENTIL, Mme Julie LENFANT, Mme Nadine RIVET

Absents excusés avec délégation de pouvoirs :

M. Bruno GENEST donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT
M. Gaston CHASSAIN donne pouvoirs à M. Alain DELHOUME
M. Jacques MIGOZZI donne pouvoirs à M. Jean-Noël JOUBERT
Mme Yvette AUBISSE donne pouvoirs à M. Jean-Louis NOUHAUD
M. Bernard THALAMY donne pouvoirs à M. Claude BRUNAUD

Absents :

M. Philippe REILHAC, M. Joël GARESTIER

Limoges Métropole-Communauté urbaine

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 21 mars 2019

Garanties d'emprunt pour le logement social

Deux bailleurs sociaux ont sollicité la garantie de Limoges Métropole pour le remboursement de prêts contractés auprès de la Caisse des Dépôts destinés à financer :

- pour Limoges Habitat
 - la construction de 7 logements à Rilhac-Rancon, Opération « Les Hauts de Bramaud » pour un prêt de 707 790 €
- pour SCALIS
 - la réhabilitation de 48 logements à Limoges, Résidence des Arcades pour un prêt de 650 000 €
 - la réhabilitation de 20 logements à Limoges, Résidence les Lilas pour un prêt de 240 000 €
 - la réhabilitation de 100 logements à Limoges, Résidence les Bruyères, Boulevard du Vignal pour un prêt de 1 200 000 €

A l'instar des communes, Limoges Métropole pourrait accorder sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement de ces prêts.

La garantie de la communauté urbaine a également été sollicitée par le Directeur Général de la Mutualité Française Limousine pour la construction d'un Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) de 50 places situé à Boisseuil au lieu-dit Sainte-Marie pour le remboursement de prêt de 4 961 000 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts.

La garantie accordée étant à hauteur de 50 % pour le Département de la Haute-Vienne, Limoges Métropole pourrait accorder sa garantie à même hauteur que la Commune de Boisseuil, soit 25 %.

ADOpte A L'UNANIMITE

Limoges Métropole-Communauté urbaine

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Convention de partenariat entre Limoges Métropole et la Mutualité Française Limousine au titre de l'année 2019 - Mise en œuvre d'expérimentation dans le domaine de la French Tech

Dans le cadre du programme French Tech Limoges Métropole, le bureau communautaire approuve le partenariat avec la Mutualité Française pour mettre en place et expérimenter un bouquet de services permettant de répondre aux besoins des personnes en situation de dépendance en matière de sécurité, prévention des accidents, et re-crédation du lien social, par la signature d'une convention et le versement d'une subvention de 2 200 € pour l'année 2019.

ADOpte A L'UNANIMITE

Limoges Métropole-Communauté urbaine

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Accord-Cadre afférent à des travaux de réparation d'ouvrages d'art sur le territoire de Limoges
Métropole - Lancement de la procédure en Appel d'Offres Ouvert

Dans le cadre de l'entretien réalisé sur les ouvrages d'art situés sur le territoire de Limoges Métropole-Communauté urbaine suivant les prescriptions légales et afin d'assurer la sécurité des usagers, le bureau communautaire autorise le lancement d'une consultation pour « les travaux de réparation d'ouvrages d'art sur le territoire de Limoges Métropole », par voie d'appel d'offres ouvert.

Ce marché, sous forme d'un accord-cadre multi-attributaires, pourrait être conclu pour une durée d'un an reconductible 3 fois, avec un montant annuel minimum de 30 000 € HT et sans montant maximum, pour une estimation annuelle de 200 000 € HT.

ADOpte A L'UNANIMITE

Limoges Métropole-Communauté Urbaine

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Adhésion de Limoges Métropole à l'Etablissement Public Loire

La communauté urbaine gérant dorénavant l'ensemble du cycle de l'eau, le bureau communautaire sollicite l'adhésion de Limoges Métropole à l'Etablissement Public Loire (EPL) à partir de 2019.

De même, le bureau communautaire approuve les statuts de l'EPL.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Participations financières à la réalisation de logements sociaux

Afin de concourir aux objectifs de son PLH, et conformément à son règlement d'interventions financières, Limoges Métropole a la possibilité de participer financièrement aux opérations de création de logements sociaux sur son territoire.

Le bureau communautaire autorise le Président à signer une convention de financement avec :

- Dom'Aulim, pour la réalisation de :

- 4 logements sociaux en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement (VEFA), opération « La Chabaudie » à Limoges, pour un montant de 14 000 € ;
- 5 logements sociaux en VEFA, opération « Le Verger du Picq » à Condat-sur-Vienne, pour un montant de 19 000 €,
- 4 logements, opération « La Châtaigneraie » à Condat-sur-Vienne, pour un montant de 14 000 €.

- Limoges Habitat pour la réalisation de :

- 37 logements sociaux collectifs, opération « 21 rue Emile Labussière » à Limoges, pour un montant de 168 000 €,
- 11 logements sociaux collectifs, opération « 42-44 rue Emile Labussière » à Limoges, pour un montant de 50 000 €,
- 24 logements sociaux individuels, opération « Les Hauts de Bramaud » à Rilhac-Rancon, pour un montant de 80 000 €,
- 15 logements sociaux collectifs, opération « Résidence Jean Ferrat » à Panazol, pour un montant de 58 000 €.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Limoges Métropole-Communauté urbaine

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Participation financière à la réalisation de logements sociaux par Dom'Aulim – Opération
« L'Hermitage » à Condat-sur-Vienne

L'opération « L'Hermitage » à Condat-sur-Vienne, pour la réalisation de 16 logements sociaux collectifs, participe à la reconstitution de l'offre en logement social dans la cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU).

Limoges Métropole ayant la possibilité de participer financièrement aux opérations de création de logements sociaux sur son territoire, le bureau communautaire autorise le Président à signer une convention de financement avec Dom'Aulim pour la réalisation de ces logements, pour un montant de 68 000 €.

ADOpte A L'UNANIMITE

Limoges Métropole-Communauté urbaine

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Convention d'objectifs et de partenariat pour la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion et de promotion de l'emploi dans les marchés publics

Limoges Métropole a développé au sein du service insertion un dispositif d'appui et de gestion des clauses sociales et accompagne tout autre donneur d'ordre ayant pour souhait de développer une politique d'achats socialement responsables en intégrant des clauses sociales d'insertion dans sa commande publique.

Dans ce cadre, le bureau communautaire approuve la mise en œuvre de partenariats entre Limoges Métropole, l'EHPAD Résidence la Valoine de Feytiat et l'EHPAD Résidence Puy Martin du Palais-sur-Vienne et autorise le Président à signer les conventions afférentes.

ADOpte A L'UNANIMITE

Limoges Métropole-Communauté urbaine

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Convention de partenariat entre Limoges Métropole et le camion école
PEP 87

Le bureau communautaire approuve la poursuite du partenariat avec Les Pupilles de l'Enseignement Public 87 (PEP) qui gèrent un service dédié aux gens du voyage : l'Assistance Pédagogique aux Enfants du Voyage (APEV) et autorise le versement d'une subvention de 1 500 € au titre de l'année 2019 à cette association.

ADOpte A L'UNANIMITE

Limoges Métropole-Communauté urbaine

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Acquisition immobilière d'une parcelle de terrain à Chaptelat, "Couteillas", propriété de la société Valency SARL au profit de Limoges Métropole

Afin de maîtriser le foncier du bassin de rétention d'eaux pluviales du lotissement « Les Jardins de Couteillas » à Chaptelat, situé sur une parcelle de terrain d'une superficie de 2 122 m², le bureau communautaire autorise Limoges Métropole - Communauté urbaine à acquérir, moyennant le prix unitaire de 1€/m², soit 2 122 €, cette parcelle de terrain propriété de la société VALENCY SARL.

ADOpte A L'UNANIMITE

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Régularisations foncières avec la Ville de Limoges - Secteur de la Grande Pièce

Dans le cadre de la réalisation du parc d'activités de la Grande Pièce, les travaux ayant dévié le chemin rural reliant la rue des Crouzilloux et la Basse Mazelle sur une parcelle appartenant à Limoges Métropole, des opérations de régularisation foncières, à titre gratuit, sont nécessaires.

Le bureau communautaire autorise :

- la constitution au profit de Limoges Métropole d'un droit de passage et d'aqueduc sur une bande de trois mètres de largeur environ correspondant à une surface de 2 082 m² environ ainsi qu'un droit d'occupation temporaire d'une surface de 4 214 m² environ, sur partie d'une emprise en cours d'acquisition par la Ville de Limoges ;
- l'acquisition auprès de la Ville de Limoges une emprise d'une surface de 978 m² environ correspondant à l'ancienne assiette du chemin rural, pour sa partie située entre la rue des Crouzilloux et la Basse Mazelle sur la commune de Limoges.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Limoges Métropole-Communauté urbaine

BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 21 mars 2019

Adhésion au GIP RELIER

Pour répondre à l'utilisation qui est faite aujourd'hui du réseau RELIER, il est apparu opportun de lui donner un statut d'équipement pleinement mutualisé entre les différents partenaires intéressés par la constitution d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP). Ce GIP adoptera notamment un mode de fonctionnement souple garantissant un faible coût de fonctionnement pour les membres.

Le bureau communautaire approuve l'adhésion de Limoges Métropole au GIP RELIER donnant ainsi l'opportunité à la communauté urbaine de passer du simple statut d'utilisateur à celui de membre à part entière du GIP avec une participation proportionnelle à son utilisation du réseau.

ADOpte A L'UNANIMITE